Enedis et Immobilière 3F s’engagent à accompagner l’essor de la mobilité électrique dans le parc locatif social

Publié le 07/12/2023

Ce 6 décembre, Enedis signe un partenariat pour accompagner le développement d’Infrastructures Collectives de Recharge pour Véhicules Electriques dans 30 résidences appartenant à Immobilière 3F, en raccordant les places de parking au réseau public de distribution d’électricité. Ce partenariat va permettre d’accélérer l’accès à une mobilité décarbonée pour les habitants.

Jean-Marc Sablé, Directeur technique Ile-de-France d’Immobilière 3F et Sébastien Pietre-Cambacédès, Directeur Régional d’Enedis Ile-de-France Ouest

- **Anticiper les besoins pour répondre aux attentes des futurs résidents**

Avec un contexte croissant du développement de la mobilité électrique en France, il est nécessaire pour les acteurs du logement social de répondre aux attentes fortes de mise en œuvre de solutions de recharge de véhicules électriques dans leurs logements collectifs. C'est dans ce cadre qu'Enedis accompagne le bailleur social Immobilière 3F, pour le raccordement d'infrastructures collectives afin de constituer une solution d'alimentation électrique pérenne qui permettra à chaque résident d'envisager l'utilisation d'un véhicule électrique lorsqu'il le souhaitera.

Ce sont donc **30 résidences** principalement situées dans les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise qui vont être équipées de la solution publique nommée par Enedis, réseau électrique auto. Pour ce projet, ce sont plus de **1 490 places de parkings** (places intérieures et box intérieurs) qui seront, à terme, raccordés au réseau de distribution publique d'électricité.

Ainsi cette convention a pour objectif de définir les modalités d'accompagnement d'Immobilière 3F par Enedis avec notamment :

- la mise en place d'un chef de projet au sein de chacune des parties pour centraliser les demandes, le suivi des réalisations et des demandes de raccordement formulées pour les 30 résidences,

- la définition des modalités d'interventions et l'organisation des travaux.

Pour chacune des résidences, une convention de préfinancement d'infrastructure collective sera signée par Immobilière 3F et Enedis. Ce dispositif, introduit en 2021 par la loi « Climat et Résilience » permet de faciliter le financement de l'infrastructure électrique collective pour les copropriétés, en s'appuyant sur Enedis, acteur de service public.

- **Réseau électrique auto : le choix d'une solution collective par Enedis**

Avec la solution réseau électrique auto, l'installation de recharge de chaque client est connectée au réseau public de distribution d'électricité installé dans le parking. Cette solution, dont Enedis assure la réalisation et la maintenance, permet à chaque résident, utilisateur d'un véhicule électrique, d'être autonome et indépendant : il équipe sa place de parking pour recharger son véhicule quand il le souhaite, puis choisit un contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur d'énergie de son choix. Il paie ensuite son abonnement et sa consommation.

A noter qu'Enedis accompagne toutes les solutions collectives de recharge dans les immeubles résidentiels, en les raccordant au réseau public de distribution d'électricité, que son client soit un opérateur de recharge privé, une copropriété (ou son mandataire) ou encore un propriétaire (Pour en

savoir plus : www.je-roule-en-electrique.fr).

- **Enedis facilite le développement de la mobilité électrique**

Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis est engagée sur l'ensemble des projets de développement de la mobilité électrique : l'installation des bornes publiques avec les schémas directeurs d'infrastructures de recharge, la gestion des grands comptes multi-raccordeurs (hypermarchés, opérateurs de recharge, concessionnaires d'autoroutes, etc.), l'électrification des ports et des flottes de bus, etc. Ces projets s'inscrivent dans la dynamique conduite par Enedis pour une nouvelle France électrique, au service de la transition écologique.

> « Rendre la mobilité accessible à tous est un enjeu crucial pour mener à bien la transition écologique, en particulier en Ile-de-France qui est une région très dynamique sur le plan économique. C'est un défi collectif ! »
> Sébastien Pietre-Cambacédès, Directeur Régional d'Enedis Ile-de-France Ouest
>
> « En tant que bailleur social, nous sommes soucieux de mettre à la disposition de nos locataires des solutions favorisant les mobilités durables. Pour l'avenir, nous optons pour le réseau électrique auto, qui constitue pour nous une réponse pertinente et pérenne ». Jean-Marc Sablé, Directeur Technique Ile-de-France d'Immobilière 3F

Téléchargez le communiqué de presse